

Unie, Dynamique,
tournée vers l'avenir !



**OUTRE-MER :
L'Égalité Réelle,
Notre Combat !**



L'action utile !

ÉLECTIONS
Professionnelles

Du 3 au 10 décembre 2026

JE VOTE UFAP UNSa Justice



Unie, Dynamique,
tournée vers l'avenir !

Un constat inacceptable : l'Outre-Mer oublié.

L'UFAP UNSa Justice, forte de son histoire et de son engagement inébranlable depuis bientôt 40 ans, dénonce avec force l'inégalité criante qui frappe les personnels et le système pénitentiaire ultramarins.

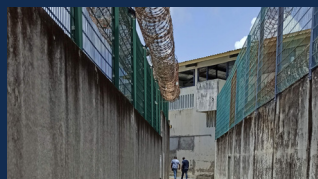
- 3 000 personnels pénitentiaires en Outre-Mer.
- Plus de 6 000 détenus et 12 000 personnes suivies en milieu ouvert.

Constat : Des missions équivalentes à celles de l'Hexagone, mais des **moyens scandaleusement inférieurs.**

Notre exigence est claire : L'ÉGALITÉ RÉELLE DANS LA PÉNITENTIAIRE

L'Outre-Mer est partie intégrante de la République française. Les personnels pénitentiaires ultramarins ont droit au même niveau de sécurité, de travail et de reconnaissance que leurs collègues de l'Hexagone. Nous demandons l'application pleine et entière de la **Loi Égalité Réelle Outre-Mer, avec un volet pénitentiaire dédié.**





I. Nos revendications prioritaires : Sécurité, Structures, Moyens

Face à la surpopulation pénale chronique et au manque de moyens qui mettent en danger les agents, l'**UFAP UNSa Justice exige** des mesures fortes et immédiates pour combler le fossé avec l'Hexagone.

1. Volet sécurité et doctrine :

Nous mettons la pression sur l'administration pénitentiaire et le ministère de la Justice pour obtenir :

- **Création immédiate** d'Équipes Régionales d'Intervention et de Sécurité (**ÉRIS**).
- **Renforcement massif des effectifs** des Équipes Locales de Sécurité Pénitentiaire (**ÉLSP**) pour qu'elles puissent assurer pleinement leurs missions, y compris le maintien et le rétablissement de l'ordre.
- **Création d'une doctrine ESP** Outre-Mer adaptée aux spécificités territoriales.

- **Déploiement urgent des Équipes Cynotechniques** dans l'intégralité des DROM-COM.
- **Reprise adaptée des missions d'extractions judiciaires** par l'administration pénitentiaire en Outre-Mer. **Ces missions sont les nôtres !**

2. Volet structures et prise en charge :

L'absence de structures adaptées crée des difficultés de gestion et de la violence en détention classique. Ce sont les Personnels qui paient le prix du manque d'investissement de l'administration pénitentiaire et du ministère de la Justice. **Nous réclamons :**

- **Création d'Établissements Spécialisés et Adaptés** (pour narcotrafiquants, ultraviolents, détenus avec troubles psychiatriques).
- **Création d'Unités Hospitalières Spécialisées** (UHSA, UHSA) pour une prise en charge médicale et psychiatrique digne, face à la fermeture massive de lits en milieu hospitalier classique.
- **Création d'Établissements pour Mineurs (EPM) et de Maisons Centrales.**
- **Mise en place d'un Centre National d'Évaluation (CNE)** volant pour la bonne orientation des détenus.



- **Octroi de moyens humains et matériels** conséquents aux Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (SPIP).
- **Développement** d'une politique partenariale d'envergure.

3. Volet immobilier :

L'état du parc immobilier est indigne des missions confiées. **L'UFAP UNSa Justice exige** le respect des engagements de l'État !

Exigences clés de l'UFAP UNSa Justice :

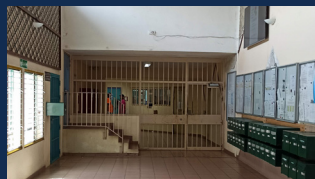
- **Guyane : Respect** des « Accords Guyane » de 2017. Construction urgente du nouvel établissement à Saint-Laurent du Maroni et rénovation du CP Remire-Montjoly.
- **Mayotte** : Construction vitale d'une nouvelle structure pour désencombrer Majicavo. Respect de l'engagement du Garde des Sceaux de 2022.
- **Martinique** : Reconstruction du QCDR aux standards de notre époque et rénovation complète des infrastructures.
- **La Réunion** : Construction urgente d'un nouvel établissement dans le sud. Restructuration et modernisation immédiates du Centre de Détention du Port.

- **Guadeloupe** : Construction d'un établissement sur la collectivité de Saint-Martin avec des effectifs en personnels et des infrastructures garantis.
- **Nouvelle-Calédonie** : Les engagements du ministre doivent être tenus. Un plan global de rénovation et de sécurisation du Camp Est, issu du bague, doit s'engager afin de donner au territoire une des « meilleures structures pénitentiaires de France » [Eric Dupont-Moretti, 22/02/2024]. Construction d'un nouvel établissement et d'un Centre de Semi-Liberté.
- **Égalité de traitement entre l'Hexagone et l'Outre-Mer** pour l'entretien et la rénovation du parc existant.

II. Nos revendications statutaires insuffisantes

Volet statutaire : vos droits doivent être respectés

Les agents ultramarins se retrouvent trop souvent isolés pour défendre et faire valoir leurs droits tant en matière disciplinaire qu'en termes d'avancement de carrière. Il est temps d'en finir avec l'arbitraire et l'opacité.



III. Nos exigences sociales

- **Indexation « vie chère »** du Supplément Familial de Traitement (SFT) pour tous les personnels pénitentiaires **affectés Outre-Mer**.
- **Maintien de l'indexation « vie chère »** pour les agents en position de **Congés Longue Maladie et Congés Longue Durée**.
- **Élargissement** de l'octroi de la **Prime Spécifique d'Installation (PSI)** aux personnels issus des Collectivités d'Outre-Mer.
- **Mise en place** de commission de discipline régionale au sein de la DPSOM.

Volet social : votre reconnaissance doit être totale

Le quotidien en Outre-Mer est marqué par le coût de la vie élevé. **L'UFAP UNSa Justice se bat pour une reconnaissance** financière et sociale à la hauteur de vos missions.

- **Indexation « vie chère »** de la Prestation Interministérielle à réglementation commune (pour l'équité territoriale).
- **Développement** de l'offre de logement.
- **Création d'une aide d'amélioration** de l'habitat pour les travaux de prévention des risques liés aux catastrophes naturelles.
- **Égalité de traitement** pour les chèques vacances (sans impact de la prime de vie chère sur le calcul du RFR).
- **Création d'une prestation** pour la prise en charge des frais de transport en cas de décès d'un parent proche (selon la réglementation de la continuité territoriale).
- **Développement** de l'offre de séjour vacances enfants avec et proposition de nouveaux thèmes socioculturels.



IV. Formation et dialogue social : investir sur l'Humain

- **Formation** : Prise en charge de tous les frais de formation initiale et continue. Renforcement des moyens humains des pôles interrégionaux de formation pour les nouvelles missions (ESP, SAS, UDV...).
- **Cadre de Vie** : Développement des salles de sport, stands de tir, dojos.
- **Dialogue Social** : Après 40 ans de combat, nous restons une force de proposition. Nous réitérons notre demande d'installation urgente des Formations Spécialisées en Outre-Mer (anciennes CHSCT) qui devaient être mises en place début 2023.
- **Accueil des Mutés** : Mise en place d'une politique de prise en charge et d'accompagnement avec journées d'information pour éclairer sur les difficultés du terrain.

L'inertie de l'administration et le silence du ministère de la Justice ne sont plus acceptables. **L'UFAP UNSa Justice continue de porter votre voix** avec détermination pour obtenir des résultats concrets.

L'UFAP UNSa Justice, la voix de tous les personnels

En décembre 2026, voter pour l'UFAP UNSa Justice, c'est voter pour un syndicat qui s'engage pour l'OUTRE-MER !

L'Égalité Réelle, c'est pour maintenant !

Avec l'UFAP UNSa Justice, choisissez la force du terrain !

De Cayenne à Mamoudzou, de Nouméa à Basse-Terre, de Papéari à Ducos : partout où vous êtes, nous sommes !



ÉLECTIONS Professionnelles

Du 3 au 10 décembre 2026

JE VOTE UFAP UNSa Justice



L'action utile !